

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DE PRÉSENTATION RÈGLEMENT N°325

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que l'avis de motion pour l'adoption du règlement n°325 sur les nuisances et abrogeant les règlements n°s175 a été donné le 6 JUILLET 2020 à la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

À la demande du président d'assemblée, le secrétaire a également présenté à l'audience le projet de règlement.

Des copies du projet de règlement sont disponibles sur demande.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 7^e jour de juillet deux mille vingt.

Martin Turgeon



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre onze heures et midi, le septième jour de juillet 2020. Une copie a également été déposée sur le site Web de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce septième jour de juillet deux mille vingt.



Signé :
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier